

IZIX SRL

CONDITIONS GÉNÉRALES – LICENCE

Note relative à la traduction : le présent document constitue une traduction en langue française fournie à titre purement informatif. En cas de divergence, d'ambiguïté ou de contradiction entre la présente version française et la version anglaise du document, la version anglaise fait foi et prévaut à tous égards.

Préambule

Qu'est-ce qu'IZIX ? IZIX SRL est une société à responsabilité limitée dont le siège est établi Rue du Mail 50, B-1050 Ixelles, inscrite au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise 0802336884, qui développe et propose une solution SaaS d'accès et de gestion de places de parking (ci-après la «**Solution**» ou la «**Solution IZIX**»). IZIX et ses Affiliés sont collectivement désignés par le terme «**IZIX**» dans le présent Contrat.

Description de la Solution IZIX. La Solution IZIX est une plateforme SaaS modulaire. Elle comprend (i) une application web pour la gestion des Parkings (le «**Système de Gestion de Parking**») et (ii) une application mobile pour la gestion et l'accès aux Parkings (l'«**Application Mobile**»), ainsi que les services de maintenance et d'assistance pour la Solution (les «**Services de Maintenance et d'Assistance**»). Selon les options souscrites dans le Bon de Commande, elle peut en outre inclure l'API IZIX, un Middleware, le Dispositif d'Accès IoT et l'Équipement Périphérique, ainsi que toute fonctionnalité ou service supplémentaire régi par des Conditions Spécifiques. Le périmètre effectivement mis à disposition d'un Client donné est celui défini dans son Bon de Commande. La Solution IZIX et les Services de Maintenance et d'Assistance sont ci-après collectivement désignés les «**Services IZIX**».

Destinataires de la Solution IZIX. La Solution IZIX est destinée aux parties qui contrôlent ou exploitent un ou plusieurs bâtiments ou Parkings («**Bâtiments**») (le «**Propriétaire**») et aux organisations qui occupent tout ou partie de ceux-ci ou bénéficient autrement de l'utilisation de leurs Parkings (l'«**Occupant**»), afin que les personnes physiques qu'elles sélectionnent (le ou les «**Utilisateur(s)**») puissent accéder à une Place de Parking dans le Bâtiment désigné. Le Propriétaire et l'Occupant peuvent chacun conclure le Contrat avec IZIX, conjointement ou séparément.

Fonctionnalités de la Solution IZIX. La Solution permet notamment, selon les options choisies : la gestion d'un ou plusieurs Parkings via une interface dédiée ; la sélection des Utilisateurs ; la gestion dynamique de l'attribution et de l'accès aux Places de Parking via des interfaces orientées Utilisateurs (réservation, libération, etc.) ; la gestion du contrôle d'accès physique, que ce soit via le Dispositif d'Accès IoT ou via un système de contrôle d'accès tiers ; la gestion des visiteurs ; la production de données d'utilisation, de rapports et d'analyses ; l'intégration avec les systèmes d'identité, d'espace de travail et de contrôle d'accès du Client via l'API IZIX ou un Middleware ; et, lorsqu'elles sont

souscrites, des fonctionnalités de paiement et de facturation. Cette liste n'est pas exhaustive et les fonctionnalités disponibles évoluent dans le temps.

Le présent document s'applique à l'ensemble des Services IZIX, y compris sans limitation la Solution IZIX, qu'ils aient été fournis par IZIX SRL, ses filiales, un affilié ou un distributeur.

Les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Conditions Applicables

- 1.1 Les présentes Conditions Générales (les «**Conditions Générales**») décrivent les conditions dans lesquelles le Client (ci-après «**Vous**») peut accéder aux Services IZIX et en bénéficier. Le Client et IZIX sont désignés ensemble comme les «**Parties**» et individuellement comme une «**Partie**».
- 1.2 Les documents suivants constituent, par ordre de priorité, l'intégralité du «**Contrat**» entre le Client et IZIX :
 - 1.2.1 les dérogations aux présentes Conditions Générales ou aux Conditions Spécifiques contenues dans un Bon de Commande convenu par écrit entre les deux Parties ;
 - 1.2.2 les Conditions Spécifiques applicables à toute fonctionnalité supplémentaire fournie par IZIX et commandée par l'Occupant et/ou le Propriétaire ;
 - 1.2.3 les Annexes aux présentes Conditions Générales ;
 - 1.2.4 les Conditions Générales ;
 - 1.2.5 les Conditions d'Utilisation de la Solution IZIX, la Politique de Confidentialité IZIX et/ou la Politique en matière de Cookies IZIX.
- 1.3 Le Contrat est conclu par l'acceptation par le Client d'un ou plusieurs des documents énumérés ci-dessus, soit par la signature d'un Bon de Commande par écrit ou par voie électronique, soit par l'acceptation (électronique ou non) d'un ou plusieurs de ces documents. Dès l'entrée en vigueur du Contrat, les présentes Conditions Générales, y compris les Conditions Spécifiques, sont applicables dans les limites de leur champ d'application.
- 1.4 Toute personne acceptant le Contrat au nom d'un Client garantit qu'elle est dûment habilitée à engager ce Client. Lorsque le Propriétaire crée un Occupant sur le Système de Gestion de Parking, le Propriétaire garantit qu'il y est autorisé et informe cet Occupant que l'acceptation du Contrat, y compris de l'Accord sur le Traitement des Données, est requise pour accéder aux Services IZIX.
- 1.5 IZIX conserve un enregistrement de chaque acceptation du Contrat, y compris l'identité de la

personne l'ayant accepté ainsi que la date et l'heure de l'acceptation, ainsi que des versions successives des documents constituant le Contrat et de leurs périodes d'application respectives. Les Parties conviennent expressément que ces enregistrements constituent, entre elles, la preuve de l'acceptation du Contrat et de la version des documents applicable à la date de cette acceptation, et peuvent être produits comme tels. IZIX met à disposition du Client concerné l'enregistrement le concernant sur demande écrite.

- 1.6 Sauf convention écrite contraire des deux Parties dans les Dérogations aux présentes Conditions Générales contenues dans le Bon de Commande, le Client reconnaît et accepte expressément que ses propres conditions générales ou spécifiques d'achat de biens et/ou de services ne sont pas applicables.

2. Définitions

- 2.1 Les termes en majuscules utilisés dans le Contrat ont la signification suivante :

2.1.1 **«Compte Administrateur»** désigne le ou les comptes personnels d'un Occupant créés conformément au Contrat.

2.1.2 **«Affiliés»** désigne toute personne qui, directement ou indirectement par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires, possède ou contrôle, est possédée ou contrôlée par, ou est sous propriété ou contrôle commun avec une autre Personne.

2.1.3 **«Auxiliaire»** désigne toute personne physique ou morale à laquelle une Partie confie l'exécution de tout ou partie de ses obligations contractuelles, à tous les niveaux de la chaîne contractuelle ; cela peut inclure, sans limitation, des sous-traitants, travailleurs et mandataires.

2.1.4 **«Équipement du Bâtiment»** désigne tout matériel, matériaux ou autre composant physique, y compris tout dispositif d'accès, système d'interphonie ou connexion téléphonique, installé dans le(s) Bâtiment(s) par le Propriétaire ou par un tiers et nécessaire au bon fonctionnement et à la jouissance des Services IZIX.

2.1.5 **«Bâtiment(s)»** désigne le(s) immeuble(s), désigné(s) par le Client, pour le(s)quel(s) un ou plusieurs Occupant(s) peut(peuvent), à sa (leur) demande, sous l'approbation et la supervision du Propriétaire, bénéficier de la Solution IZIX et en faire bénéficier les Utilisateurs.

2.1.6 **«Charges»** désigne l'ensemble des Coûts et Frais dus à un moment donné par le

Client Contractant à IZIX ou à ses Auxiliaires au titre des Services IZIX et de la Solution IZIX.

2.1.7 **«Informations Confidentielles»** désigne l'ensemble des informations, données, rapports, éléments de propriété intellectuelle, savoir-faire, procédés et secrets commerciaux, quelle que soit leur forme, fournis par une Partie (ou en son nom) à l'autre Partie, ou toute information d'une Partie autrement reçue par l'autre Partie, en vertu du Contrat ou en relation avec celui-ci, y compris les informations relatives à la Partie et à ses activités, opérations, finances, planification, installations, produits, techniques et procédés. Par exemple, sans limitation, les Informations peuvent inclure des inventions, produits, procédés, méthodes techniques, formules, projets, développements, plans, données de recherche, données financières, données personnelles, logiciels, listes de clients, listes de fournisseurs et toute autre donnée relative aux clients ou à la connaissance de l'existence de clients ou de prospects de la Partie concernée.

2.1.8 **«Client Contractant»** désigne le Client désigné dans un Bon de Commande, qui est redevable des Charges qui y sont fixées.

2.1.9 **«Client»** désigne le Propriétaire et/ou l'Occupant ayant accepté le Contrat, que ce soit par la signature d'un Bon de Commande ou par l'acceptation des documents constituant le Contrat. Une Partie peut être Client en sa qualité de Propriétaire, d'Occupant, ou des deux, auquel cas les obligations attachées à chaque qualité lui sont applicables en cette qualité. Le statut de Propriétaire ou d'Occupant ne confère pas, en soi, le statut de Client.

2.1.10 **«Date de Livraison»** désigne la date à laquelle le périmètre du Bon de Commande est réputé livré, c'est-à-dire installé, configuré et utilisable. La réception du Rapport de Livraison par le Client est réputée constituer la Date de Livraison, sauf accord ou constat contraire des Parties.

2.1.11 **«Rapport de Livraison»** désigne toute confirmation écrite d'IZIX au Client selon laquelle le périmètre du Bon de Commande a été livré. Aucune forme particulière n'est requise, et une communication écrite, y compris par e-

- mail, confirmant que les Services IZIX sont opérationnels, est suffisante.
- 2.1.12 **«Date d'Entrée en Vigueur»** désigne la date d'entrée en vigueur du Contrat, à savoir (i) pour un Client Contractant, la Date de Livraison et (ii) pour tout autre Client, la date à laquelle il accepte les documents constituant le Contrat.
- 2.1.13 **«Mode Fail-Open»** désigne le comportement optionnel et configurable selon lequel la barrière ou le portail s'ouvre par défaut afin de garantir la continuité de l'accès en cas d'indisponibilité de la Solution IZIX ou de perte de connectivité.
- 2.1.14 **«Force Majeure»** désigne tout événement imprévu survenant après la Date d'Entrée en Vigueur et échappant au contrôle raisonnable de la Partie concernée, dans la mesure où cet événement empêche et/ou retarde l'exécution par la Partie concernée de ses obligations au titre du présent Contrat, et où la Partie concernée n'est pas la cause directe ou indirecte de cet événement et n'est pas en mesure de le prévenir ou de l'éliminer à un coût raisonnable ; ces événements comprennent, sans s'y limiter : les catastrophes naturelles ; les émeutes ; les épidémies ; la guerre et les opérations militaires ; les urgences nationales ou locales ; les actions ou omissions des pouvoirs publics ; les conflits économiques de toute nature ; les actions des employés ; les incendies ; les inondations ; la foudre ; les explosions ; les effondrements ; la réduction ou le non-fonctionnement des réseaux, systèmes et équipements de Tiers ; les défaillances ou retards du réseau électrique, d'internet, des serveurs ou de tout réseau public de télécommunications ; les attaques, infections ou accès non autorisés aux systèmes informatiques de la Partie concernée par des Tiers.
- 2.1.15 **«Maintenance Générale»** désigne tout travail effectué par IZIX qui ne consiste pas à remédier à un défaut ou à un dysfonctionnement de la Solution IZIX ou de l'Équipement IZIX, que ce travail soit demandé par le Client ou rendu nécessaire par une cause non imputable à IZIX. Elle inclut, sans limitation, les demandes de changement, les modifications de spécifications et les analyses d'impact, ainsi que tout diagnostic, intervention, réparation ou remplacement rendu nécessaire par l'Équipement du Bâtiment, par un système tiers, ou par un acte, une omission ou une modification imputable au Client, à un Occupant, à un Utilisateur ou à un tiers. La Maintenance Générale ne fait pas partie des Services de Maintenance et d'Assistance, n'est pas soumise aux niveaux de service définis dans l'Accord de Niveau de Service et ne donne lieu à aucun crédit de service. Lorsqu'IZIX le juge approprié, elle peut être facturée séparément au titre des Frais de Service.
- 2.1.16 **«Frais de Matériel et d'Installation»** désigne l'ensemble des frais dus par le Client Contractant pour la production, la livraison, l'installation, la mise en place, le prêt, la réparation ou l'enlèvement de tout Équipement IZIX dans le(s) Bâtiment(s) afin de permettre l'accès et le bénéfice des Services IZIX.
- 2.1.17 **«Droits de Propriété Intellectuelle»** désigne l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, industrielle et commerciale et tous les autres droits similaires, existants ou futurs, enregistrés ou non, en Belgique ou ailleurs dans le monde, y compris, sans s'y limiter, les droits d'auteur (en particulier les droits d'auteur sur les programmes informatiques et les bases de données) et tous les autres droits possibles dans le domaine de la littérature, des arts et des sciences ; les droits de brevet, les droits de savoir-faire ou secrets commerciaux, et tous les autres droits sur les créations intellectuelles dans le domaine de la technologie ; les droits sur les dessins et modèles ; les droits sur les marques, les droits sur les noms légaux et commerciaux, les noms de domaine, et tous les autres droits possibles sur les marques utilisées dans les affaires pour distinguer un bien ou un service d'un autre dans le commerce, y compris, s'agissant d'IZIX, la Propriété Intellectuelle IZIX.
- 2.1.18 **«Dispositif d'Accès IoT»** désigne tout dispositif matériel d'accès à un Parking qui peut, à la demande d'un Propriétaire ou d'un Occupant (s'il y est autorisé), être installé dans la barrière ou le portail d'un Parking, y compris sa connectivité dédiée fournie et gérée par IZIX. Le Dispositif d'Accès IoT existe en plusieurs modèles dont la redondance de connectivité et les capacités de sécurité (fail-safe) peuvent différer, comme précisé dans le Bon de

- Commande applicable ou dans la documentation produit.
- 2.1.19 **«API IZIX»** désigne les interfaces de programmation applicative d'IZIX mises à disposition du Client ou de systèmes tiers, y compris l'API de décision d'accès en temps réel.
- 2.1.20 **«Équipement IZIX»** désigne tout matériel, matériaux ou autre composant physique, y compris le Dispositif d'Accès IoT et l'Équipement Périphérique, nécessaire à l'installation dans le(s) Bâtiment(s) pour le bon fonctionnement et la jouissance des Services IZIX.
- 2.1.21 **«Propriété Intellectuelle IZIX»** désigne l'ensemble des Droits de Propriété Intellectuelle relatifs à la Solution IZIX, au Système de Gestion de Parking et à l'Application Mobile, aux modèles et algorithmes sous-jacents du Système de Gestion de Parking et de l'Application Mobile, ainsi qu'aux marques et logos IZIX, y compris tous les droits, titres et intérêts y afférents.
- 2.1.22 **«Services IZIX»** désigne, ensemble, la mise en place et l'accès à la Solution IZIX ainsi que les Services de Maintenance et d'Assistance.
- 2.1.23 **«Solution IZIX»** désigne la Solution SaaS d'accès et de gestion des Parkings développée et proposée par IZIX, qui comprend (i) l'Application Mobile et (ii) le Système de Gestion de Parking.
- 2.1.24 **«Licence»** désigne la licence d'accès et d'utilisation de la Solution IZIX, personnelle, restreinte, non exclusive, non transférable, non cessible et qui, sauf mention contraire expresse, ne peut faire l'objet d'une sous-licence, concédée par IZIX à la seule fin de l'exercice par le bénéficiaire de la Licence de ses droits et obligations au titre du Contrat dans le cadre normal de ses activités, au Client et/ou à l'Utilisateur (ou aux Utilisateurs), selon les spécificités du Contrat.
- 2.1.25 **«Frais de Licence»** désigne l'ensemble des frais dus par le Client Contractant pour l'accès et l'utilisation de la Solution IZIX, y compris ses fonctionnalités supplémentaires couvertes par les Conditions Spécifiques applicables à ces fonctionnalités supplémentaires.
- 2.1.26 **«Services de Maintenance et d'Assistance»** désigne les services de maintenance et d'assistance de la Solution IZIX fournis par IZIX.
- 2.1.27 **«Middleware»** désigne le logiciel connecteur standard développé, détenu et exploité par IZIX dans son environnement cloud, permettant à la Solution IZIX d'interopérer avec un système tiers désigné, tel que concédé sous licence en vertu des Conditions Spécifiques relatives à l'Accès API et aux Intégrations avec des Tiers.
- 2.1.28 **«Application Mobile»** désigne l'application mobile développée et gérée par IZIX, faisant partie de la Solution IZIX et accessible via l'Apple App Store et le Google Play Store.
- 2.1.29 **«Occupant(s)»** désigne la personne morale ou physique qui bénéficie de l'utilisation d'un Parking dans un Bâtiment et en fait bénéficier des Utilisateurs, à sa demande ou à la demande du Propriétaire. Un Occupant peut également être le Propriétaire d'un ou plusieurs Bâtiments.
- 2.1.30 **«Bon de Commande»** désigne le bon de commande, le devis ou tout document équivalent, sous quelque forme que ce soit, précisant les Services IZIX commandés, leur périmètre et les Charges applicables, convenu par écrit entre IZIX et le Client Contractant. Les termes **«Bon de Commande»** et **«Devis»** sont utilisés de manière interchangeable dans le Contrat.
- 2.1.31 **«Propriétaire»** désigne la partie qui contrôle ou exploite un Bâtiment et ses Parkings, que ce soit en qualité de titulaire des droits réels sur la disposition du Bâtiment, de preneur à bail, ou de toute personne physique ou morale mandatée par une telle personne, c'est-à-dire le propriétaire, le titulaire d'un bail emphytéotique, l'exploitant du bâtiment, ou toute autre qualité juridique équivalente.
- 2.1.32 **«Compte Propriétaire»** désigne le compte personnel du Propriétaire créé par IZIX sur le Système de Gestion de Parking ou l'Application Mobile, permettant au Propriétaire de créer un ou plusieurs Occupant(s).
- 2.1.33 **«Parking»** désigne une installation de stationnement située dans ou attenante à un Bâtiment et destinée au stationnement de véhicules à roues, ainsi que ses points d'accès.
- 2.1.34 **«Système de Gestion de Parking»** désigne l'application web développée et

- gérée par IZIX, faisant partie de la Solution IZIX et accessible via internet.
- 2.1.35 **«Place de Parking»** désigne un emplacement individuel situé au sein d'un Parking et destiné au stationnement d'un véhicule à roues (voiture, véhicule utilitaire, vélo, cyclomoteur, moto, etc.).
- 2.1.36 **«Équipement Périphérique»** désigne l'équipement d'identification et de lecture installé par IZIX et connecté au Dispositif d'Accès IoT, tel que des lecteurs de codes QR ou des caméras ANPR.
- 2.1.37 **«Politique de Confidentialité»** désigne l'ensemble des informations fournies par IZIX aux personnes concernées dont les données personnelles sont traitées par IZIX conformément à la législation applicable en la matière. La Politique de Confidentialité est disponible sur le site internet d'IZIX.
- 2.1.38 **«Frais de Service»** désigne l'ensemble des frais pour des services complétant la fourniture de l'Équipement IZIX et/ou de la Solution IZIX, tels que, notamment et sans limitation, la gestion de projet, la fourniture de sessions de formation, les services de conseil, la Maintenance Générale, l'onboarding d'un nouvel Occupant ou Utilisateur et/ou les développements sur mesure réalisés sur la Solution IZIX pour le Client.
- 2.1.39 **«Accord de Niveau de Service»** désigne l'Annexe II aux présentes Conditions Générales, définissant les Services de Maintenance et d'Assistance et les niveaux de service applicables. Il est également désigné par l'acronyme **«SLA»**.
- 2.1.40 **«Date de Lancement Prévisionnelle»** désigne la date à laquelle le Système de Gestion de Parking sera effectivement utilisé par le Propriétaire et/ou les Occupants dans le(s) Bâtiment(s). La Date de Lancement Prévisionnelle est une date clé du projet pour le rétroplanning de mise en œuvre et est utilisée dans les communications avec les Occupants. Tout manquement à cette date causé par un acte ou une omission du Client ou d'un tiers n'aura aucune conséquence sur les factures d'IZIX.
- 2.1.41 **«Conditions d'Utilisation»** désigne les conditions qui doivent être acceptées par le Client et le(s) Utilisateur(s), et qui doivent être respectées à tout moment, pour accéder au Système de Gestion de Parking et à l'Application Mobile (et, le cas échéant, au Dispositif d'Accès IoT).
- 2.1.42 **«Tiers»** désigne toute personne physique ou morale qui n'est ni IZIX, ni le Propriétaire, ni un Occupant.
- 2.1.43 **«Compte Utilisateur»** désigne le compte personnel d'un Utilisateur créé sur le Système de Gestion de Parking ou l'Application Mobile par l'Utilisateur.
- 2.1.44 **«Utilisateurs»** désigne les personnes physiques ayant le droit d'utiliser effectivement la Solution IZIX pour accéder à une Place de Parking.
- ### 3. Fourniture de la Solution IZIX
- 3.1 Sous réserve du paiement des Charges applicables par le Client Contractant et selon ses instructions, IZIX fournit aux Occupants et aux Utilisateurs les services suivants :
- 3.1.1 Installation du Dispositif d'Accès IoT. L'utilisation des Services IZIX nécessite que le Parking soit équipé d'un dispositif matériel d'accès au Parking, installé dans la barrière ou le portail du Bâtiment ou du Parking (le **«Dispositif d'Accès IoT»**). Les Parties reconnaissent que les conditions d'installation du Dispositif d'Accès IoT sont exclusivement régies par les Conditions Spécifiques d'Installation d'IZIX. Lorsque le contrôle d'accès est au contraire assuré par un système tiers connecté à la Solution IZIX, les conditions sont régies par les Conditions Spécifiques relatives à l'Accès API et aux Intégrations avec des Tiers d'IZIX.
- 3.1.2 Accès au Système de Gestion de Parking et à l'Application Mobile. Dès que raisonnablement possible après l'entrée en vigueur du Contrat et le paiement des Charges applicables, le Propriétaire et/ou l'Occupant se verront accorder l'accès au Système de Gestion de Parking et à l'Application Mobile par l'activation d'un compte administrateur (le **«Compte Administrateur»**). Le Compte Administrateur permettra au Propriétaire de créer des Occupants et à l'Occupant de créer un certain nombre de profils pour ses Utilisateurs, conformément aux termes du Contrat (les **«Comptes Utilisateurs»**). L'Application Mobile sera disponible sur l'Apple App Store et le Google Play Store.
- 3.1.3 Enregistrement et Comptes. Lors de sa première connexion, le Client doit

accepter les présentes Conditions Générales ainsi que confirmer qu'il a lu et accepte les Conditions d'Utilisation de la Solution IZIX, la Politique de Confidentialité et la Politique en matière de Cookies. L'Occupant aura ensuite le droit, via un Compte Administrateur, (i) d'accéder et d'utiliser le Système de Gestion de Parking et l'Application Mobile dans le cadre du présent Contrat, (ii) de modifier les paramètres de configuration, et (iii) de créer plusieurs Comptes Utilisateurs. L'enregistrement peut exiger du Client qu'il fournisse certaines données personnelles nécessaires à la création de Comptes Administrateur ou Utilisateur sur le Système de Gestion de Parking ou l'Application Mobile. Ces données personnelles seront traitées par IZIX conformément à la Politique de Confidentialité, disponible sur le Système de Gestion de Parking, l'Application Mobile et le site internet d'IZIX.

- 3.2 L'utilisation des Services IZIX nécessite un dispositif répondant aux exigences système et de compatibilité du contenu concerné, un accès internet fonctionnel et un logiciel compatible. IZIX n'est pas responsable de l'acquisition, de l'entretien et de la mise à niveau de l'équipement (y compris les ordinateurs et les services de télécommunication appropriés) de l'Occupant ou des Tiers (y compris le(s) Utilisateur(s)), permettant à l'Occupant d'utiliser les Services IZIX. L'Occupant est seul responsable de veiller à ce que son équipement soit à tout moment adaptable, compatible et adapté à l'utilisation des Services IZIX, et libère expressément IZIX de toute responsabilité à cet égard. Sans préjudice des autres limitations de responsabilité prévues au Contrat, IZIX ne donne aucune garantie quant à la compatibilité des Services IZIX avec tous les types d'équipement.
- 3.3 Le Propriétaire a accès aux informations agrégées sur l'utilisation par le(s) Occupant(s) et/ou les Utilisateurs du(des) Bâtiment(s) ou de parties de son (ses) Bâtiment(s), ainsi qu'aux aspects de configuration de ses Parkings (zones, barrières, baux, etc.).
- 3.4 Le Client reconnaît et accepte que la fourniture de services supplémentaires, y compris leurs conditions de commande et de paiement, sera soumise aux termes et conditions contenus dans les Conditions Spécifiques IZIX applicables audit service supplémentaire.

4. Assistance et Maintenance

- 4.1 Pendant la durée du Contrat, IZIX fournira les Services de Maintenance et d'Assistance

conformément à l'Accord de Niveau de Service (Annexe II).

5. Obligations du Client

- 5.1 **Obligations générales du Client. En tant que Client, vous vous engagez à respecter les obligations suivantes pendant la durée du Contrat :**
- 5.1.1 utiliser la Solution IZIX ou tout ou partie de ses composants uniquement dans le strict respect du Contrat, uniquement aux fins autorisées par le Contrat et dans le plein respect de toute instruction ou politique supplémentaire émise par IZIX, y compris, sans s'y limiter, celles publiées dans le Système de Gestion de Parking et l'Application Mobile, ainsi que des lois et réglementations applicables et des pratiques généralement acceptées dans la juridiction applicable ;
- 5.1.2 n'utiliser la Solution IZIX ou tout ou partie de ses composants que dans un environnement expressément autorisé par IZIX ou par le Contrat ;
- 5.1.3 ne pas perturber (ni tenter de perturber) l'accès aux Services IZIX ou leur fonctionnement, et ne pas utiliser (ni tenter d'utiliser) la Solution IZIX ou l'un de ses composants d'une manière susceptible de perturber les Services IZIX (y compris notamment en accédant à la Solution IZIX par des moyens automatisés, tels que des scripts ou des robots d'indexation) ou les serveurs ou réseaux connectés à la Solution IZIX, et ne pas violer (ni tenter de violer) les règles, exigences ou réglementations des réseaux connectés aux Services IZIX (y compris tout accès, utilisation ou contrôle non autorisé de données ou de trafic), ni accéder ou tenter d'accéder aux systèmes informatiques d'IZIX, les modifier, les utiliser pour transmettre des virus informatiques, mener des attaques de piratage, des vers informatiques, etc., ou commettre des infractions susceptibles d'être qualifiées de crimes informatiques ;
- 5.1.4 ne pas utiliser de système ou logiciel automatisé pour extraire des données de la Solution IZIX ou de tout ou partie de ses composants à des fins commerciales («**aspiration de contenu**»/screen scraping) ;
- 5.1.5 se conformer à tout moment aux conditions générales applicables de tout

- Tiers offrant des biens ou services en lien avec des Services de Tiers ;
- 5.1.6 ne pas (tenter de) copier, traduire, altérer ou modifier la Solution IZIX ou l'un de ses composants, ne pas (tenter de) procéder à une ingénierie inverse, décompiler, désassembler ou dériver la Solution IZIX ou l'un de ses composants, ou créer des œuvres dérivées basées sur la Solution IZIX, et ne pas contourner ou tenter de contourner les limitations techniques ou de protection de la Solution IZIX et/ou de l'un de ses composants ;
- 5.1.7 ne pas utiliser la Solution IZIX et/ou l'un de ses composants d'une manière illicite, illégale, frauduleuse ou préjudiciable, ou en lien avec une activité ou un objectif illicite, illégal, frauduleux ou préjudiciable, ou susceptible de porter atteinte aux droits (y compris les Droits de Propriété Intellectuelle) ou aux intérêts d'IZIX ou d'un tiers, et en particulier ne pas l'utiliser pour diffuser des secrets d'affaires, des virus, des informations préjudiciables ou illégales, ou des informations de mauvais goût, discriminatoires ou offensantes pour quiconque ;
- 5.1.8 installer les mises à jour de la Solution IZIX dès qu'elles sont disponibles et toujours utiliser la dernière version de la Solution IZIX ;
- 5.1.9 préserver la confidentialité de votre compte (y compris les données de connexion) et signaler immédiatement, et au plus tard dans les 24 heures, à IZIX toute violation de sécurité à cet égard ;
- 5.1.10 informer et assister IZIX dans les meilleurs délais de toute demande d'assistance de la part d'Utilisateurs qui vous serait adressée en relation avec la Solution IZIX, et aider IZIX à y répondre ;
- 5.1.11 ne pas utiliser le Système de Gestion de Parking et l'Application Mobile pour générer des e-mails publicitaires non sollicités ou des spams ;
- 5.1.12 ne pas obtenir (ni tenter d'obtenir) un accès non autorisé à d'autres comptes (Propriétaire, Administrateur ou Utilisateur) ; ne pas usurper (ni tenter d'usurper) l'identité d'une personne ou d'une entité, ni présenter de manière erronée votre affiliation à une personne ou une entité ;
- 5.1.13 ne pas modifier, supprimer ou masquer tout avis de droit d'auteur, filigrane numérique, mention de propriété ou autre avis figurant dans le Système de Gestion de Parking ou l'Application Mobile ;
- 5.1.14 informer IZIX de toute information utile à l'exercice de ses activités (telle que des retours, commentaires ou idées d'amélioration que vous avez ou recevez des Utilisateurs) et, dans les meilleurs délais, de toute plainte que vous avez ou recevez des Utilisateurs.
- 5.2 **Obligations spécifiques de l'Occupant. En tant qu'Occupant, vous vous engagez à respecter les obligations suivantes pendant la durée du Contrat :**
- 5.2.1 ne pas utiliser le Système de Gestion de Parking et/ou l'Application Mobile, à un moment donné, pour un nombre d'Utilisateurs simultanés supérieur au nombre maximum recommandé ;
- 5.2.2 veiller à ce que chaque Compte Utilisateur appartienne à une seule personne et ne soit pas partagé avec d'autres personnes ;
- 5.2.3 assumer l'entière responsabilité de chaque utilisation et activité du Compte Administrateur et des Comptes Utilisateurs associés ;
- 5.2.4 informer l'Utilisateur concerné en cas de violation du Contrat ou des Conditions d'Utilisation IZIX entraînant la suspension et/ou la résiliation du Compte Utilisateur.
- ## 6. Activités Promotionnelles
- 6.1 Dès l'entrée en vigueur du Contrat, Vous autorisez IZIX à promouvoir et à commercialiser l'ensemble de ses solutions et services, y compris la Solution IZIX et les Services IZIX, de la manière qu'elle juge appropriée, que ce soit elle-même ou par l'intermédiaire d'autres partenaires, dans le respect de la législation applicable.
- 6.2 IZIX peut Vous contacter directement afin de Vous informer des fonctionnalités et services qu'elle propose, tels que ceux non inclus dans la Solution IZIX et les Services IZIX que Vous avez sélectionnés.
- ## 7. Obligations d'IZIX et Absence de Garantie
- 7.1 Pendant la durée du Contrat, IZIX garantit et s'engage à respecter les obligations suivantes :
- 7.1.1 faire appel, pour l'exécution de ses obligations au titre du Contrat, à des professionnels qualifiés (qu'il s'agisse

d'employés, d'agents ou de (sous-)traitants indépendants) qui, à la connaissance d'IZIX, possèdent les qualifications, compétences et aptitudes nécessaires pour fournir avec succès les services envisagés par le Contrat ;

7.1.2 lorsque des travaux d'installation ou de maintenance des Dispositifs d'Accès IoT sont effectués dans les Bâtiments, déployer tous les efforts raisonnables pour respecter les règles et politiques de sécurité et d'accès communiquées à IZIX. À cet égard, IZIX veillera à ce que ses employés, agents et (sous-)traitants aient été correctement informés de ces règles et politiques d'accès ;

7.1.3 maintenir des mesures de protection administratives, physiques et techniques destinées à protéger la sécurité, la confidentialité et l'intégrité de toutes les données soumises par le Client par l'intermédiaire des services dans le cadre du Contrat.

7.2 Le Client reconnaît et accepte que la Solution IZIX est fournie **«en l'état»** et notamment que :

7.2.1 IZIX a toujours le droit d'apporter des modifications, ajouts, suppressions, améliorations, fonctionnalités ou toute autre caractéristique à la Solution IZIX, à condition que cela n'affecte pas les fonctionnalités essentielles des Services IZIX.

7.2.2 un logiciel complexe tel que la Solution IZIX n'est jamais totalement exempt de défauts, d'erreurs et de bugs et, sauf disposition contraire du Contrat et dans la mesure permise par le droit applicable, IZIX ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration selon lesquelles les Services IZIX seront totalement exempts de défauts, d'erreurs et de bugs, ni qu'ils seront adaptés ou conformes à un usage particulier autre que les finalités et usages visés dans le Contrat.

7.2.3 le Client reconnaît que la Solution IZIX est conforme à ses attentes et à l'objectif poursuivi, et, sauf accord écrit contraire, le Client ne peut jamais demander de développements ou d'adaptations sur mesure ou personnalisés de la Solution IZIX. Les retours, commentaires, instructions et remarques du Client sont toujours fournis à titre purement informatif et ne sauraient jamais engager IZIX.

7.3 sauf disposition contraire expresse du Contrat, IZIX ne donne aucune garantie relative à tout équipement, logiciel, bien ou service de Tiers, qui sera régi exclusivement par les conditions générales, licences et politiques de confidentialité et d'utilisation des Tiers concernés, et IZIX ne pourra en aucun cas encourir de responsabilité ou d'obligation à cet égard.

8. Services de Tiers

8.1 Dans le cas où la Solution IZIX utiliserait un équipement, un logiciel, des biens ou services ou des composants de Tiers, ou donnerait accès à des sites internet, services ou applications de Tiers qui ne sont pas détenus ou contrôlés par IZIX (les **«Services de Tiers»**), les conditions générales, conditions d'utilisation, contrats de licence et/ou politiques de confidentialité de ces Tiers régiront votre utilisation des Services de Tiers, en complément du Contrat pour ce qui relève de leur champ d'application. Vous reconnaissez qu'IZIX n'exerce aucun contrôle sur les Services de Tiers, n'encourt aucune responsabilité à leur égard et ne garantit ni leur contenu, ni leurs conditions générales et d'utilisation, ni leurs politiques de confidentialité, ni leurs pratiques. Vous reconnaissez et acceptez qu'IZIX ne sera pas responsable, directement ou indirectement, de tout dommage ou perte causé ou prétendument causé par ou en lien avec l'utilisation de, ou la confiance accordée à, tout contenu, bien ou service disponible sur ou par l'intermédiaire de ces Services de Tiers. En accédant à ces Services de Tiers, vous acceptez de respecter leurs conditions générales applicables et reconnaissez être seul partie à celles-ci.

9. Coopération

9.1 Les Parties s'engagent mutuellement à respecter les obligations suivantes pendant la durée du Contrat :

9.1.1 s'acquitter de leurs obligations au titre du Contrat avec le plus grand soin et la plus grande intégrité, en se conformant à toutes les meilleures pratiques industrielles et commerciales applicables à leurs domaines d'expertise respectifs ;

9.1.2 coopérer de bonne foi afin d'assurer la sécurité, l'intégrité et la fiabilité de leurs systèmes, logiciels et services et, à cette fin, prendre notamment des mesures appropriées concernant la gestion des identités et des accès, la journalisation, le chiffrement, les dispositifs de sauvegarde et de redondance, la sécurité des logiciels et des réseaux, et la mise en œuvre du traitement des incidents, et éviter explicitement de contourner les mesures de sécurité de l'autre Partie ;

- 9.1.3 s'informer mutuellement dans les meilleurs délais en cas de survenance d'un incident causant un préjudice, et coopérer de bonne foi pour en limiter le préjudice dans la mesure raisonnablement possible ;
- 9.1.4 informer l'autre Partie dès qu'elle a connaissance d'une violation de sécurité ou d'une violation de sécurité potentielle susceptible d'affecter les Services IZIX.

9.2 IZIX ne pourra en aucun cas être tenue responsable des obligations existant entre les Clients eux-mêmes, y compris les obligations entre le Propriétaire et l'Occupant, ou entre l'Occupant et le(s) Utilisateur(s).

10. Propriété Intellectuelle

- 10.1 Tous les Droits de Propriété Intellectuelle relatifs à la Solution IZIX, au Système de Gestion de Parking et à l'Application Mobile, aux modèles et algorithmes sous-jacents du Système de Gestion de Parking et de l'Application Mobile, ainsi qu'aux marques et logos IZIX, y compris tous les droits, titres et intérêts y afférents (la «**Propriété Intellectuelle IZIX**»), demeurent à tout moment et dans le monde entier la propriété exclusive d'IZIX et, le cas échéant, de ses concédants de licence Tiers, et aucun droit, titre ou intérêt n'est concédé aux Clients ou Utilisateurs à cet égard, à l'exception des droits d'utilisation limités expressément accordés par le Contrat. Dans l'hypothèse où, malgré cette interdiction, le Client et/ou le(s) Utilisateur(s) modifierait(ent) ou créerait(ent) des œuvres dérivées de la Propriété Intellectuelle IZIX, IZIX sera propriétaire de tous les droits, titres et intérêts, y compris les Droits de Propriété Intellectuelle, sur ces modifications et œuvres dérivées, et le Client et/ou le(s) Utilisateur(s) cède(nt) par les présentes ces droits, titres et intérêts, y compris les Droits de Propriété Intellectuelle, sur ces modifications et œuvres dérivées à IZIX, sans frais pour cette dernière.
- 10.2 Le Client reconnaît la grande valeur du goodwill associé à la Propriété Intellectuelle IZIX et reconnaît que ce goodwill appartient exclusivement à IZIX et/ou à ses concédants de licence Tiers. Tout goodwill résultant de l'utilisation de la Propriété Intellectuelle IZIX par le Client et/ou le(s) Utilisateur(s) sera au bénéfice exclusif d'IZIX.

11. Licence

- 11.1 Dès l'entrée en vigueur du Contrat et le paiement intégral des Charges applicables par le Client Contractant, IZIX accorde, pour la durée du Contrat, une licence personnelle, restreinte, non exclusive, non transférable, non cessible et qui, sauf mention contraire expresse, ne peut faire l'objet d'une sous-

licence, d'accéder et d'utiliser le Système de Gestion de Parking et l'Application Mobile (la «**Licence**»), à condition que cette Licence ne porte pas atteinte aux droits d'IZIX et uniquement à la stricte fin de l'exercice par le bénéficiaire de la Licence de ses droits et obligations au titre du Contrat dans le cours normal de ses activités. Les bénéficiaires de la Licence peuvent être, selon les spécificités du Contrat et des Services IZIX concernés, le Client et/ou l'Utilisateur.

- 11.2 La Licence est à tout moment soumise à l'acceptation et au respect des obligations contenues dans le Contrat.
- 11.3 En dehors de la Licence, aucune licence expresse ou implicite ni aucun droit de quelque nature que ce soit n'est accordé en ce qui concerne les Services IZIX, y compris, sans s'y limiter, tout droit d'obtenir la possession d'une copie, de tout code source, de toute donnée ou de tout autre matériel technique relatif au Système de Gestion de Parking et/ou à l'Application Mobile.
- 11.4 Chaque Partie peut utiliser la ou les marque(s), le ou les nom(s) commercial(aux) et les logos de l'autre Partie à des fins de marketing et de communication en lien avec le Contrat, à condition que cette utilisation ne porte en aucune manière atteinte à l'image et à la réputation commerciale de l'autre Partie ou de la Solution IZIX, et peut, en son nom et pour son propre compte, procéder à de la publicité, des communiqués de presse et des références à l'existence du Contrat et à la nature de la coopération entre les Parties. Cette utilisation et ces communications peuvent être effectuées sans l'autorisation écrite préalable de l'autre Partie dans la mesure où elles sont réalisées sans divulguer les détails relatifs au Contrat ou à son exécution et sans porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à la réputation commerciale de l'autre Partie. Chaque Partie peut demander à l'autre de cesser toute utilisation ou communication qui, à son avis raisonnable, serait contraire à ce qui précède.
- 11.5 Le Client s'engage à notifier à IZIX toute violation réelle, menacée ou présumée de la Propriété Intellectuelle IZIX dont il aurait connaissance ou devrait raisonnablement avoir connaissance, ainsi que toute réclamation d'un Tiers liée à l'utilisation de la Solution IZIX.
- 11.6 IZIX et/ou ses concédants de licence Tiers peuvent apporter des modifications et/ou retirer des demandes et enregistrements relatifs à la Propriété Intellectuelle IZIX lorsqu'ils le jugent utile à leur stratégie (de marque). En aucun cas IZIX et/ou ses concédants de licence Tiers ne pourront être tenus responsables envers une autre Partie des dommages ou coûts liés à de telles modifications.

12. Prix et Paiement

- 12.1 Lorsque le Client a une obligation de paiement envers IZIX en vertu d'un Bon de Commande signé, ce Client est un Client Contractant et les dispositions du présent article lui sont applicables.
- 12.2 L'ensemble des Coûts et Frais dus à un moment donné par le Client Contractant sont collectivement désignés les «**Charges**». Les Charges se répartissent en trois types de frais tels que mentionnés sur le Bon de Commande :
- 12.2.1 les Frais de Matériel et d'Installation ;
 - 12.2.2 les Frais de Service ;
 - 12.2.3 les Frais de Licence.
- 12.3 Toute Charge est automatiquement augmentée chaque année à la date anniversaire de la Date d'Entrée en Vigueur, mais uniquement en cas d'augmentation proportionnelle aux fluctuations de l'indice suivant : https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/PRC_HICP_MIDX__custom_3654643/default/table?lang=fr
- 12.4 À l'exception de l'article 12.3, ou sauf disposition contraire du Contrat, les prix ne peuvent être modifiés par IZIX qu'avec l'accord préalable du Client. Les Parties conviennent de se rencontrer et de discuter de bonne foi si IZIX souhaite modifier ses prix.
- 12.5 Tous les prix sont toujours indiqués en euros et s'entendent hors TVA. Les factures sont envoyées uniquement par e-mail ou via des flux de facturation électronique.
- 12.6 Les factures sont payables dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la date de leur envoi. La simple survenance de la date d'échéance de la facture vaut mise en demeure de payer. En principe, la facturation est effectuée sur une base mensuelle ou annuelle selon les modalités définies par les Parties dans le Bon de Commande.
- 12.7 Le montant de toute facture non intégralement payée à l'échéance peut être automatiquement et sans mise en demeure préalable majoré d'un intérêt de retard calculé conformément à la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, chaque mois entamé étant compté comme un mois entier. Les intérêts de retard sont capitalisés chaque année.
- 12.8 Sans préjudice des autres dispositions du Contrat, en cas de non-paiement d'une facture dans les 30 jours calendaires suivant sa date d'envoi, IZIX est en droit de majorer son montant de 20% à titre d'indemnité pour frais administratifs, avec un minimum de 250 euros, sauf si elle peut prouver,

conformément à la loi du 2 août 2002, les frais réels exposés pour le recouvrement de sa créance.

- 12.9 En cas de désaccord sur le montant d'une facture, les Parties collaboreront de bonne foi pour le résoudre. Les données jointes aux factures mensuelles prévalent, sauf si le débiteur peut prouver, dans les 10 jours calendaires suivant la réception desdits rapports, qu'une erreur a été commise. Passé ce délai, tout rapport mensuel est définitif.
- 12.10 Sauf erreur manifeste d'IZIX, la contestation d'une facture ne dispense pas son débiteur de la payer.
- 12.11 Sauf accord écrit contraire, toute assistance ou intervention d'IZIX demandée par le Client donne droit à une facturation supplémentaire.

13. Responsabilité

- 13.1 Chacune des Parties est responsable envers l'autre de la bonne exécution du présent Contrat et sera donc responsable, dans les limites précisées ci-dessous, de tout dommage subi par l'autre (les autres) du fait de sa violation (ou de celle de ses dirigeants, employés, agents, sous-traitants ou représentants autorisés agissant dans le cadre de l'exécution du présent Contrat) de ses obligations au titre du Contrat ou de sa mauvaise exécution de celui-ci.
- 13.2 Aucune des Parties ne sera en aucun cas responsable envers l'autre (les autres) de tout dommage résultant d'une cause autre qu'une violation des obligations et engagements de cette Partie au titre du présent Contrat, et notamment des actions, omissions ou décisions de Tiers. Les Parties reconnaissent expressément que toute forme de responsabilité extracontractuelle découlant du Contrat ou en lien avec celui-ci est exclue, et renoncent à tout droit d'introduire des réclamations extracontractuelles à l'encontre de tout Auxiliaire de l'autre Partie. Les Parties conviennent que toute limitation, exclusion ou plafonnement de responsabilité stipulé en faveur des Parties au titre du présent Contrat s'appliquera également, dans la même mesure, à l'ensemble des Auxiliaires des Parties, qui pourront invoquer directement ces dispositions en cas de réclamation.
- 13.3 La responsabilité d'IZIX est strictement subordonnée au respect par le Client et/ou le(s) Utilisateur(s), selon le cas, du Contrat ainsi que de tout conseil et/ou directive et/ou instruction pouvant être donné par IZIX.
- 13.4 La responsabilité d'IZIX en matière de disponibilité et de maintenance de la Solution IZIX est limitée à ce qui est prévu dans l'Accord de Niveau de Service (Annexe II).

13.5 Aucune des Parties n'est responsable envers l'autre (les autres) des dommages causés par le fait d'un Tiers ou par des circonstances imprévisibles. En particulier, IZIX n'est en aucun cas responsable des dommages résultant en tout ou en partie de :

13.5.1 toute indisponibilité du Parking, tout dysfonctionnement, panne ou autre problème technique lié au Parking, toute modification du règlement intérieur du Parking, toute difficulté d'accès au Parking ou à une Place de Parking donnée, tout problème lié aux portails, barrières automatiques ou tout autre équipement similaire, et plus généralement toute circonstance relevant de la responsabilité du Propriétaire ou de l'Occupant du Bâtiment ou du Parking ;

13.5.2 le non-respect par le Client et/ou le(s) Utilisateur(s) des conditions applicables à l'accès et à l'utilisation d'un Parking ;

13.5.3 tout dommage quelconque, matériel ou immatériel, causé à toute personne ou à tout bien, tel que des accidents, vols ou dommages, même partiels, pouvant survenir à l'occasion ou du fait de l'accès et de l'utilisation du Parking via la Solution IZIX ;

13.5.4 les actes, omissions ou décisions de Tiers et, plus généralement, de tout Service de Tiers.

13.6 Aucune Partie ne sera responsable des dommages indirects subis par l'autre ou les autres Parties au titre du Contrat ou en lien avec celui-ci. Les dommages indirects incluent notamment, sans s'y limiter : la perte d'utilisation d'un site internet, d'un accès internet, d'un matériel ou d'un logiciel ; les coûts de reconstitution de données perdues ; les dommages causés au matériel ou logiciel du Client, de l'Utilisateur ou de tout Tiers ; le coût de toute prestation, équipement, logiciel ou système de remplacement ; la perte de revenus ; la perte de bénéfices ; la perte de clientèle ou de réputation ; la perte de données, communications ou messages envoyés, reçus ou stockés via la Solution IZIX, même si IZIX a été informée de la possibilité de tels dommages ou que cette possibilité était raisonnablement prévisible.

13.7 Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable des conséquences d'un cas de Force Majeure ou de toute autre cause échappant à son contrôle raisonnable, y compris, sans s'y limiter, une panne d'internet, une panne d'électricité, une explosion, un incendie, une guerre, une épidémie et le terrorisme.

13.8 Dans toute la mesure permise par la loi, et sauf en cas de fraude, de faute intentionnelle ou de

négligence grave, la responsabilité totale d'IZIX découlant du Contrat ou en lien avec celui-ci est limitée au montant le plus élevé entre (i) deux mille cinq cents euros (2.500 EUR) et (ii) le montant des Charges payées par le Client Contractant au titre du Contrat au cours des douze (12) mois précédant l'événement à l'origine de la responsabilité.

14. Indemnité

14.1 IZIX défendra, indemniser et tiendra le Client indemne de tous les dommages pécuniaires finalement accordés dans le cadre de toute action intentée à son encontre par un Tiers, dans la mesure où cette action est fondée sur une allégation selon laquelle les Services IZIX, utilisés conformément au Contrat, portent atteinte aux Droits de Propriété Intellectuelle dudit Tiers, à condition que le Client fournisse à IZIX (i) une notification rapide de la réclamation, (ii) le contrôle exclusif de la défense et de tout règlement y afférent, et (iii) une assistance, une coopération et des informations raisonnables dans le cadre de la défense.

14.2 Le Client défendra, indemniser et tiendra IZIX indemne de toute demande, réclamation, perte, responsabilité ou dommage de quelque nature que ce soit, y compris les honoraires d'avocat raisonnables, qu'IZIX pourrait encourir en raison de, ou découlant de, toute réclamation de Tiers fondée sur une violation par le Client et/ou l'Utilisateur de l'une des dispositions du Contrat.

14.3 Dans l'hypothèse où tout ou partie des Services IZIX serait, de l'avis raisonnable d'IZIX, susceptible de faire l'objet d'une réclamation pour violation des Droits de Propriété Intellectuelle par un Tiers, IZIX a le droit, à sa seule discrétion et à ses frais, de (i) modifier la Solution IZIX (prétendument) contrefaisante (ou la partie concernée) de manière à ce qu'elle ne soit plus contrefaisante tout en conservant une fonctionnalité équivalente ; (ii) obtenir une licence permettant la poursuite de l'utilisation de la Solution IZIX conformément au Contrat ; ou (iii) mettre fin à l'exécution du Contrat, sous réserve du remboursement au Client Contractant, au prorata, de tous Frais de Licence payés d'avance.

14.4 Ce qui précède constitue l'intégralité de la responsabilité et de l'obligation d'IZIX ainsi que le seul recours du Client au titre de toute violation ou allégation de violation de Droits de Propriété Intellectuelle causée par les Services IZIX ou toute partie de ceux-ci.

14.5 Le Client défendra, indemniser et tiendra IZIX indemne de toute demande, réclamation, perte, responsabilité ou dommage de quelque nature que ce soit, y compris les honoraires d'avocat raisonnables, que ce soit sur le plan délictuel ou contractuel, qu'IZIX pourrait encourir en raison de, ou

déoulant de, (i) toute violation par le Client d'une disposition du Contrat ou de toute autre instruction ou politique émise par IZIX ; (ii) toute fraude, faute intentionnelle ou négligence commise par le Client ; (iii) toute réclamation de Tiers fondée sur l'une des circonstances visées aux clauses (i) et (ii).

15. Confidentialité

- 15.1 Aucune des Parties ne divulguera à des Tiers et/ou n'utilisera les Informations Confidentielles reçues, y compris les éléments d'Information reçus avant l'exécution du Contrat, qu'ils soient ou non régis par un accord de non-divulgateon spécifique préalablement conclu, sans le consentement écrit préalable de l'autre Partie, sauf à ses affiliés, sous-traitants, fournisseurs, agents et conseillers engagés dans l'exécution du Contrat, sur la base du «**besoin d'en connaître**», à condition que ces Tiers soient liés par des obligations de confidentialité similaires à celles contenues dans le Contrat.
- 15.2 Chaque Partie n'utilisera les Informations Confidentielles, quelles qu'elles soient, qu'à la stricte fin de l'exécution de ses obligations au titre du présent Contrat.
- 15.3 Les Informations Confidentielles n'incluent pas les informations dont la Partie concernée peut prouver qu'elles :
 - 15.3.1 étaient déjà dans le domaine public au moment de la divulgation, ou sont ultérieurement tombées dans le domaine public sans violation par la Partie de ses obligations de confidentialité ; ou
 - 15.3.2 étaient légalement en possession de la Partie avant la divulgation et ne sont pas soumises à des obligations de confidentialité entre les Parties ; ou
 - 15.3.3 ont été ou sont divulguées à la Partie par un Tiers qui, à la connaissance de la Partie, n'est lié par aucune obligation de confidentialité envers l'autre Partie ; ou
 - 15.3.4 ont été ou sont développées de manière indépendante par la Partie sans utilisation ni référence aux Informations Confidentielles.
- 15.4 Une Partie a le droit de divulguer les Informations Confidentielles d'une autre Partie en vertu d'une décision de justice ou d'une autre décision gouvernementale, mais doit d'abord en informer l'autre Partie.
- 15.5 Chaque Partie déploiera des efforts appropriés, non moins restrictifs que ceux qu'elle déploie pour protéger ses propres informations confidentielles et ses secrets commerciaux, mais en tout état de cause non moins que des efforts raisonnables, pour

préserver et sécuriser les Informations Confidentielles de l'autre Partie.

- 15.6 Chaque Partie restituera ou détruira, sur demande écrite de la Partie propriétaire des Informations Confidentielles, tout matériel contenant les Informations Confidentielles de l'autre Partie soumises à des obligations de confidentialité en vertu du Contrat, y compris toutes copies de quelque nature que ce soit. Toutefois, la Partie recevant la demande peut conserver les Informations Confidentielles requises par des lois impératives ou nécessaires à l'exécution de ses obligations au titre du Contrat, sous réserve de l'ensemble des obligations de confidentialité prévues au Contrat.

16. Vie Privée et Données Personnelles

- 16.1 Tout traitement de données personnelles des Utilisateurs et de toute autre personne physique effectué par IZIX dans le cadre et aux fins de l'exécution des services au titre du Contrat sera conforme à la Politique de Confidentialité, disponible sur le site internet d'IZIX ainsi que sur le Système de Gestion de Parking et l'Application Mobile, à l'Accord sur le Traitement des Données (Annexe I) et à la réglementation applicable (y compris, sans limitation, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement Général sur la Protection des Données ou «**RGPD**»)).

17. Suspension

- 17.1 IZIX peut à tout moment, immédiatement et sans préavis, suspendre tout ou partie des Comptes Propriétaire, Administrateur ou Utilisateur, ou plus généralement l'accès aux Services IZIX, dans les situations suivantes :
 - 17.1.1 le cas échéant, le défaut de paiement de factures IZIX malgré la notification de ce défaut par IZIX ;
 - 17.1.2 le non-respect du Contrat par le Client et/ou le(s) Utilisateur(s) ;
 - 17.1.3 une demande du Client ou de(s) Utilisateur(s) visant à annuler ou résilier le Compte ;
 - 17.1.4 une demande ou une injonction des autorités judiciaires ou administratives ;
 - 17.1.5 une situation dans laquelle la fourniture des Services IZIX est ou pourrait devenir illégale ; ou

- 17.1.6 des problèmes techniques ou de sécurité imprévus.

18. Durée et Résiliation

- 18.1 Le présent Contrat prend effet à la Date d'Entrée en Vigueur.
- 18.2 Lorsque le Client est un Client Contractant, et sous réserve des dispositions du présent article, le Contrat restera en vigueur pour une durée déterminée de 3 ans (la «**Durée Initiale**»). À l'expiration de la Durée Initiale (ou de toute Durée de Renouvellement), le Contrat sera automatiquement renouvelé pour une période de 3 ans (la «**Durée de Renouvellement**»), sauf si une Partie notifie par écrit son intention de ne pas renouveler le Contrat au moins 3 mois avant l'expiration de la Durée Initiale (ou d'une Durée de Renouvellement).
- 18.3 Lorsque le Client n'est pas un Client Contractant, le Contrat reste en vigueur aussi longtemps que ce Client accède aux Services IZIX ou les utilise, et peut être résilié par l'une ou l'autre Partie à tout moment moyennant notification écrite, sans préjudice de la poursuite du Contrat entre IZIX et les autres Clients concernés.
- 18.4 Le Contrat peut être résilié à tout moment par accord mutuel écrit entre les Parties.
- 18.5 Dans le cas où une Partie commet une violation substantielle de ses obligations au titre du Contrat, ou commet de multiples violations pouvant être individuellement insignifiantes mais substantielles dans leur ensemble, et que, nonobstant l'envoi d'une mise en demeure de cesser cette (ces) violation(s), la Partie défaillante ne se conforme pas à cette demande dans les 30 jours calendaires suivant la réception de cette mise en demeure, la Partie lésée a le droit de résilier le présent Contrat avec effet immédiat, sans préavis, sans intervention judiciaire et sans qu'aucune indemnité de résiliation ne soit due, par simple envoi d'une lettre recommandée, et sans préjudice du droit de la Partie lésée de réclamer à la Partie défaillante toute indemnité complémentaire en réparation de l'ensemble des dommages résultant de ce manquement contractuel. Dans le cas où une Partie commettrait un ou plusieurs manquements non réparables, en ce sens qu'ils rendent immédiatement et définitivement impossible la poursuite de la relation contractuelle, l'autre Partie aura le droit de résilier le Contrat avec effet immédiat, sans préavis, sans intervention judiciaire et sans qu'aucune indemnité de résiliation ne soit due, par simple envoi d'une lettre recommandée, et sans préjudice du droit de l'autre Partie de réclamer à la Partie défaillante toute indemnité complémentaire en réparation de l'ensemble des dommages résultant de ce manquement contractuel. Un manquement d'une Partie aux obligations contenues dans les articles suivants sera considéré comme un manquement majeur et non réparable :
- 18.5.1 Obligations du Client ;
- 18.5.2 Confidentialité ;
- 18.5.3 Vie Privée et Données Personnelles ;
- 18.5.4 Non-Débauchage et Non-Concurrence.
- 18.6 Chaque Partie peut résilier le Contrat avec effet immédiat, sans préavis, sans intervention judiciaire et sans qu'aucune indemnité ne soit due, par simple envoi d'une lettre recommandée, en cas de survenance de circonstances exceptionnelles rendant immédiatement et définitivement impossible la poursuite de toute relation commerciale entre IZIX et le Client. Les Parties conviennent que les circonstances suivantes seront considérées comme des circonstances exceptionnelles au titre du présent article :
- 18.6.1 si une Partie cesse ses paiements, dépose son bilan, est déclarée en faillite, entre en liquidation ou dans une procédure similaire, ou est liquidée ;
- 18.6.2 toute circonstance non imputable à une Partie qui affecte la capacité de cette Partie à se conformer pleinement à ses obligations contractuelles, ou dont on ne peut raisonnablement attendre qu'elle exécute ses obligations contractuelles ;
- 18.6.3 un cas de Force Majeure se poursuivant de manière ininterrompue pendant plus de 2 mois après que la Partie confrontée à ce cas de Force Majeure en a informé l'autre Partie.
- 18.7 Dans le cas où le Contrat est conclu entre IZIX d'une part, et un Propriétaire et des Occupants d'autre part, la résiliation par un ou plusieurs Occupants est sans effet sur la poursuite du Contrat entre les autres Parties audit Contrat. Toutefois, en cas de résiliation par le Propriétaire, chacun des Occupants aura le droit de notifier son souhait de résilier le Contrat en ce qui le concerne dans un délai d'1 mois à compter de la notification de résiliation par le Propriétaire. À défaut, chaque Occupant sera réputé poursuivre pleinement le Contrat avec IZIX selon les modalités en vigueur pendant la Durée en question.
- 18.8 Lors de la résiliation effective du Contrat, pour quelque motif que ce soit :
- 18.8.1 le Client et/ou le(s) Utilisateur(s) cesseront immédiatement tout accès aux Services IZIX et toute utilisation de ceux-ci ;
- 18.8.2 en cas de résiliation faisant suite à un manquement ou à une circonstance

exceptionnelle imputable à un ou plusieurs Occupants, le ou les Occupants concernés doivent, lorsqu'ils sont Client Contractant, payer sans délai à IZIX l'intégralité des Charges dues au titre du Contrat pour toute la Durée Initiale ou de Renouvellement en cours au moment de la résiliation ; dans les autres cas, seules les Charges dues jusqu'au jour de la résiliation doivent être payées ;

- 18.8.3 les dispositions du présent Contrat expressément ou implicitement destinées à survivre à la résiliation, y compris, sans s'y limiter, les dispositions relatives à la propriété intellectuelle, à la confidentialité, à la vie privée et aux données personnelles, et/ou au non-débauchage et à la non-concurrence, survivront et resteront en vigueur conformément à leurs termes ;
- 18.8.4 les Parties cesseront toute utilisation des Droits de Propriété Intellectuelle de l'autre Partie ;
- 18.8.5 chaque Partie restituera ou détruira, à la discrétion de l'autre (des autres) Partie(s), l'ensemble de ses Informations Confidentielles ainsi que le matériel publicitaire, la liste de prix et tous autres documents ayant pu lui être fournis et se trouvant en sa possession.

19. Non-Débauchage et Non-Concurrence

- 19.1 Pendant la durée du Contrat et pendant une période de 12 mois suivant la résiliation du Contrat, le Client s'abstiendra, directement ou indirectement, seul ou avec d'autres personnes, en son nom propre ou en accord avec, par l'intermédiaire de, ou pour le compte de personnes, agents, intermédiaires, coentreprises ou alliances, que ce soit en qualité d'administrateur, de consultant, de sous-traitant, d'employé ou en toute autre qualité :
 - 19.1.1 de développer, d'acquérir, d'exploiter ou de commercialiser, ou de prendre une participation de contrôle dans toute entité qui développe, exploite ou commercialise, une solution logicielle d'accès ou de gestion de parking concurrente de la Solution IZIX, dans tout pays où IZIX exerce ses activités commerciales ;
 - 19.1.2 de solliciter, d'embaucher ou de détourner (directement ou indirectement) d'IZIX l'un quelconque de ses employés, consultants, fournisseurs ou clients actuels.

- 19.2 Il est précisé, en tant que de besoin, que l'article précédent ne restreint pas la capacité du Client à posséder, exploiter, gérer ou donner en location des Bâtiments, Parkings ou Places de Parking, ni à utiliser, pour ses propres besoins internes, toute solution logicielle de parking fournie par un tiers.

- 19.3 Toute violation de la présente section donnera droit à IZIX à une indemnité forfaitaire de 25.000 EUR.

20. Divers

- 20.1 Intégralité du Contrat. Le Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties dans les limites de son objet. Il remplace et annule, dans cette limite, tout accord verbal ou écrit antérieur, y compris, sans limitation, tout accord de non-divulgence préalable entre les Parties. Le Client reconnaît et accepte expressément que ses propres conditions générales ou spécifiques d'achat de biens et/ou de services ne sont pas applicables.
- 20.2 Cession. Aucune des Parties n'est autorisée à céder ou transférer tout ou partie de ses droits, avantages et obligations au titre du Contrat sans le consentement écrit préalable de l'autre Partie. Par exception, les Parties reconnaissent et acceptent expressément qu'IZIX aura le droit de céder ou de transférer tout ou partie de ses droits, avantages et obligations au titre des présentes Conditions Générales, et en particulier ceux relatifs à la Solution IZIX, à une société nouvellement constituée reprenant tout ou la quasi-totalité des actifs relatifs à la Solution, à condition que le successeur s'engage expressément par écrit à respecter le Contrat et les obligations qui en découlent, et en informe l'autre Partie par écrit. IZIX sera entièrement libérée de toute obligation découlant du Contrat dès que la cession aura eu lieu et que la notification aura été effectuée comme indiqué ci-dessus.
- 20.3 Modifications du Contrat. IZIX peut modifier ou amender le contenu du présent Contrat à tout moment, moyennant notification écrite au Client. Si le Client souhaite s'opposer à ces modifications, il doit le faire par écrit dans les 10 jours ouvrables suivant la notification. L'absence d'objection du Client sera interprétée comme un accord sur les modifications. Lorsqu'une modification affecte substantiellement l'Accord sur le Traitement des Données, IZIX peut exiger une nouvelle acceptation du Client.
- 20.4 **Indépendance des Parties. Aucune disposition du Contrat ne saurait être interprétée comme indiquant l'intention des Parties de :**
 - 20.4.1 former une société, un partenariat ou une coentreprise ; ou
 - 20.4.2 faire en sorte qu'une Partie agisse en tant que mandataire de l'autre Partie.

20.5 Chaque Partie est responsable de son propre personnel (qu'il s'agisse d'employés, d'agents ou de sous-traitants indépendants). Aucune disposition du présent Contrat ne saurait être interprétée comme impliquant que le personnel d'une Partie sera un employé, un agent ou un sous-traitant de l'autre Partie. Le Contrat n'accorde aucun droit aux Tiers, n'est pas destiné à exister à leur bénéfice, et n'impose aucune obligation aux Tiers.

20.6 **Notifications. Toute notification donnée au titre du Contrat doit être faite par écrit et ne sera valable que si elle est adressée, pour IZIX, à l'adresse e-mail suivante : support@izix.eu et, pour le Client, aux adresses e-mail communiquées lors de l'exécution du Contrat ou ultérieurement en cas de modification. Toute notification sera effective dès sa réception, laquelle est réputée intervenir au moment de la remise de l'e-mail, tel qu'établi par l'accusé de réception.**

20.7 Divisibilité. Si une ou plusieurs des dispositions non essentielles à l'objet du Contrat sont jugées totalement ou partiellement invalides, nulles ou inapplicables, la validité et le caractère exécutoire des autres dispositions n'en seront affectés ou compromis d'aucune manière. Dans ce cas, les Parties négocieront de bonne foi le remplacement de la disposition déclarée (totalement ou partiellement) nulle, invalide ou inapplicable. La disposition invalide, nulle ou inapplicable restera applicable dans toute la mesure permise par la loi.

20.8 Absence de Renonciation. Le fait, pour une Partie, de ne pas exercer ou de retarder l'exercice d'un droit ou d'une option accordé par le Contrat, ou de ne pas réagir à un manquement de l'autre Partie, ne pourra en aucun cas être considéré comme, ou avoir l'effet d'une renonciation définitive de cette Partie à exercer ultérieurement ce droit ou à se prévaloir de ce manquement.

20.9 Droit Applicable. Le Contrat est régi et interprété conformément au droit belge, à l'exclusion de ses règles de conflit de lois.

20.10 Juridiction. Tout litige relatif ou lié au Contrat ou à tout contrat ou transaction ultérieur pouvant en résulter, sans exception, sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles.

21.4 [Annexe IV – Conditions Spécifiques Parking Desk](#)

21.5 [Annexe V – Conditions Spécifiques Paiement Wallet](#)

21.6 [Annexe VI – Conditions Spécifiques relatives à l'Accès API et aux Intégrations avec des Tiers](#)

DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR : 28 juillet 2026

21. Annexes

21.1 [Annexe I – Accord sur le Traitement des Données](#)

21.2 [Annexe II – Accord de Niveau de Service](#)

21.3 [Annexe III – Conditions Spécifiques d'Installation](#)